

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 61

présenté par
Mme Colombier

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 61, substituer aux mots :

« auront un rôle majeur à jouer »,

les mots :

« jouent un rôle majeur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

De fait les forces françaises jouent déjà un rôle majeur, au sein de l'Alliance atlantique, dans le développement des capacités d'action.

Le futur est ici superfétatoire et il convient donc de le remplacer par du présent.